

Comment les entreprises peuvent installer du
PV

Communauté de Commune Cœur de savoie

**Thème :
LE PHOTOVOLTAÏQUE**



SOMMAIRE

1. Présentation de l'entreprise
2. C'est quoi le photovoltaïque ?
3. Pourquoi faire du photovoltaïque ?
4. Les différentes possibilités de connexion
5. Les différents tarifs et aides
6. Démarches administratives
7. Réalisations
8. Rapport technique et financier

1-Présentation de l'entreprise

ROSAZ-ENERGIES

Dirigeants: Gary GERMANY

Siège: 45 rue des îles, BP 21 73250 SAINT PIERRE
D'ALBIGNY
04 79 84 76 54

Effectif: 50 employés

Site : www.rosaz-energies.fr

Rachat par Gary Germany, l'actuel gérant,
devenant ROSAZ ENERGIES

2006

Nombreux projets en électricité en
photovoltaïque en Rhône-Alpes
pour les professionnels et
particuliers.

Aujourd'hui

1971

Création ROSAZ ELECTRICITE
à Montmélian en Savoie

2012

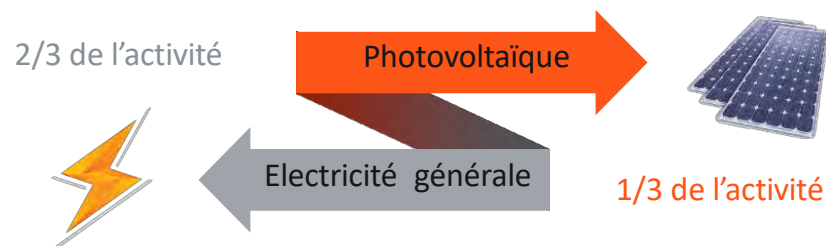
Nouveaux locaux à Saint-
Pierre d'Albigny

2022

Création antenne à Saint Jean de
Maurienne

1-Présentation de l'entreprise

Compétences et services



Chiffre d'affaires des années précédentes :
2019 : 4,3M€ / 2020 : 5,6M€ / 2021 : 5,5M€ / 2022 : 6,7M€

ROSAZ ENERGIES garantit compétence, fiabilité et performance dans le temps.

Nos engagements : Travail sans sous-traitance

Qualifications valorisant notre savoir faire ont été obtenues et sont mises à jour régulièrement :



Fonctionnement de l'entreprise :

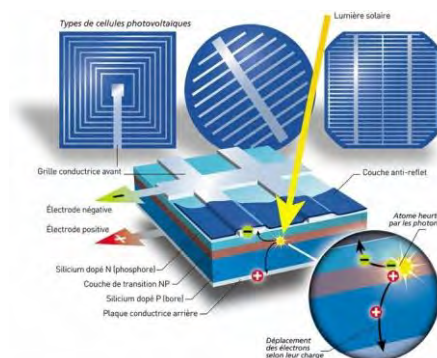
Le dimensionnement photovoltaïque est réalisé à l'aide des logiciels Archelios ou PV Syst, qui permettent d'obtenir une étude précise et cohérente de votre projet.

Le choix des panneaux est fait en fonction de la **qualité des produits** et des **garanties de performances** (minimum 80 % sur 25 ans). ROSAZ ENERGIES privilégie les modules fabriqués en Europe et en particulier les **panneaux français** (QCELL, SUNPOWER, VOLTEC, SILLIA ...)

Les onduleurs photovoltaïques sont garantis 5 ans de base (extension possible) et sont choisis chez les leaders mondiaux dans le secteur : SMA, DELTA, FRONIUS, ABB, Emphase.

2- C'est quoi le photovoltaïque?

C'est la capacité d'un matériau (silicium) à transformer le rayonnement lumineux en électricité.



En mettant en série plusieurs cellules, nous formons un panneau qui produit de l'électricité en courant continu. Nous ajoutons un onduleur qui transforme le courant continu en alternatif synchronisé réseau.



Le photovoltaïque est une industrie qui se démocratise depuis une dizaine d'années mais qui existe depuis plus de 40 ans (satellite et bouée en mer).

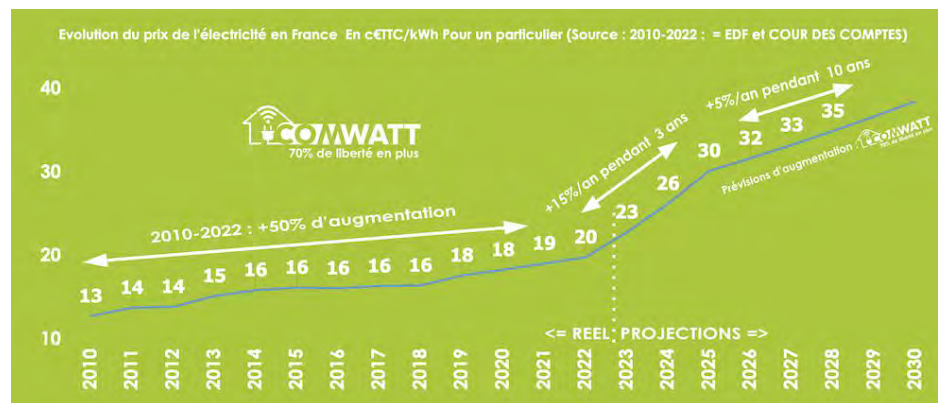
3- Pourquoi faire du photovoltaïque ?

ÉCOLOGIQUE

- Utilisation d'énergie gratuite et inépuisable
- Réduction des émissions CO2
- Énergie locale (absence de perte dans les câbles)
- Augmentation du mix énergétique (diminue les effets néfastes de certains moyens de productions (charbon, nucléaire, stockage déchets))
- Panneaux recyclables à plus de 95% avec PV CYCLE <http://www.pvcycle.fr/>

ÉCONOMIQUE

- Investissement sans risque : revenu sur 20 ans garanti par l'État, prix fixé à l'avance.
- Rendement très élevé pour un placement sans risque.
- L'autoconsommation permet la baisse de la facture énergétique.

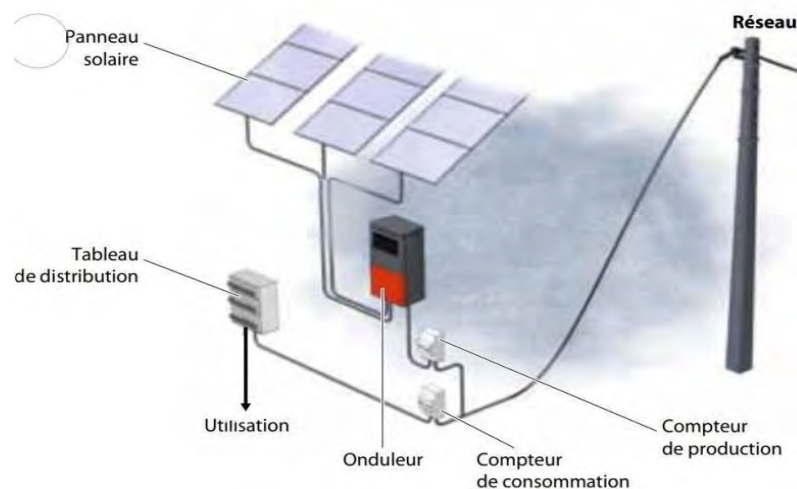


- Prise de valeur pour votre bâtiment (DPE)
- Prime d'état pour l'autoconsommation

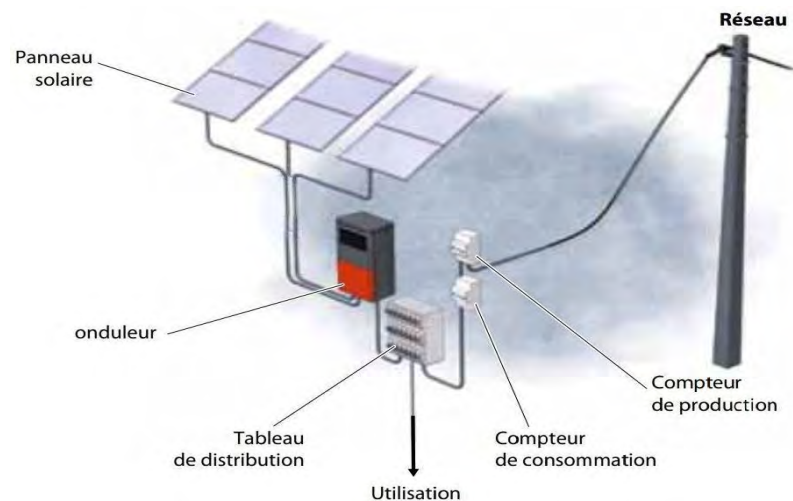


4- Les différents modes de raccordement

Revente totale



Autoconso avec revente du surplus



Source : Maitriser le risque lié aux installations photovoltaïques,
www.photovoltaique.info

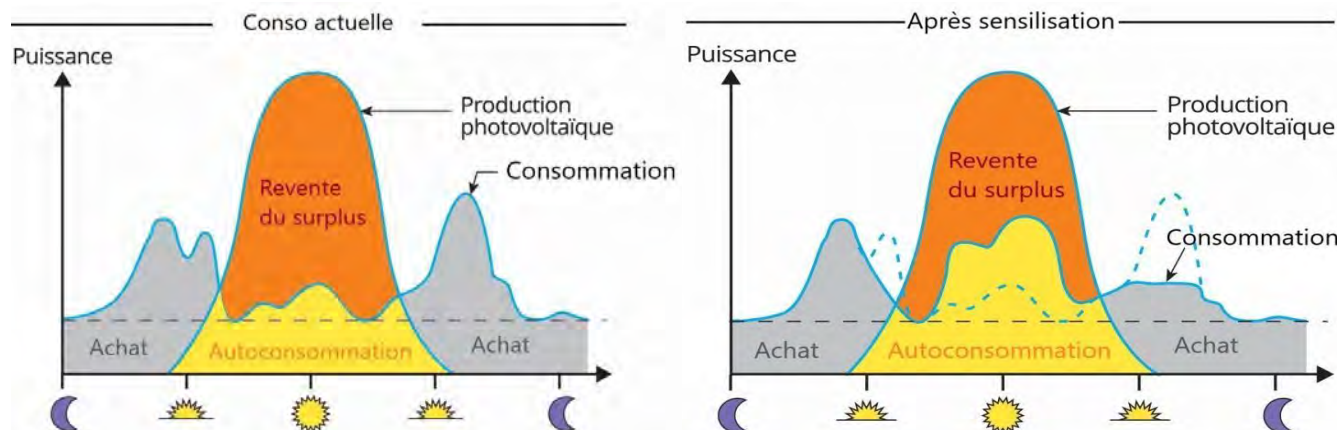
5- Les différents tarifs et aides de l'Etat

Tarif moyen:
17 c€/kWh

		Intégration au bâti simplifiée (période du 01/08/22 au 31/10/22)				
Puissance de l'installation		≤3 kWc	≤9 kWc	≤36 kWc	≤100 kWc	>100 kWc - < 500kWc
Typologie		Monophasé ou tri	Triphasé	Triphasé	Triphasé	Triphasé
TVA		10%	20%	20%	20%	20%
Revenu imposable		Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Revente totale	Tarif de revente	20,22 c€/kWh	17,18 c€/kWh	12,31c€/kWh	10,7c€/kWh	11,07c€/kWh
	Prime d'état	1600 h d'ensoleillement 5c€/kWh	1600 h d'ensoleillement 5c€/kWh	1600 h d'ensoleillement 5c€/kWh	1600 h d'ensoleillement 5c€/kWh	1100 h d'ensoleillement 4c€/kWh
Autoconsommation avec revente du surplus	Tarif de revente du surplus	10 c€/kWh	10 c€/kWh	6 c€/kWh	6 c€/kWh	11,07 c€/kWh
	Prime d'état *	430 €/kwc jusqu'à 1290€	320 €/kwc jusqu'à 2880€	180 €/kwc jusqu'à 6480€	90 €/kwc jusqu'à 9000€	X

* Versée une fois par an sur les 5 premières années du contrat.

Texte de lois associé: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044173060>



Augmentation de la rentabilité

6- Démarches administratives



Durées à titre indicatif

7- REALISATIONS

Entre 30 et plus de 500 kWc



Sur toiture terrasse

Sur joint-debout

A chaque toiture sa solution...

Sur membrane
d'étanchéité bitumineuse

Sur structure bois

Sur membrane d'étanchéité PVC



Intégration au bâti

Intégration simplifiée au bâti

En site isolé



8- Rapport technique et financier

CE RAPPORT DOIT ETRE EXIGE AVANT DE SE LANCER
DANS LE PHOTOVOLTAIQUE

COMME LA QUALIFICATION ET LA DECENNALE DE
L'ENTREPRISE QUI INSTALLE VOS PANNEAUX

Ce diaporama est disponible par mail si vous le souhaitez

Possibilité de faire financer votre investissement par la centrale villageoise LE SOLARET.

Texte Légifrance pour plus de précisions :
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044173060>

Ou vous pouvez contacter
M. ROSIER pour plus
d'informations.

www.rosaz-energies.fr

